

Convention Master Class avec Ira Kodiche le 19.11.2026

Entre les soussignés :

L'Organisateur CCAS Sarcelles Lieu : - Le jeudi 19 novembre 2026 14h-15h30, Auditorium du Centre culturel Simone Veil - 95200 Sarcelles

La Compagnie - l'association INK ART'CORPS danse Compagnie - chorégraphe Ira Kodiche Représenté par : Laïla Kodiche, présidente Association INK Siège : 78 avenue de Gournay - 94800 Villejuif SIRET : 93134719900016 Code APE : 9001Z Numéro de licence : 2-015013

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objet la cession « **Master Class d'Ira Kodiche** » présenté, le jeudi 19 novembre 2026 14h-15h30, Auditorium du Centre culturel Simone Veil - 95200 Sarcelles.

Article 2 – Droits cédés

La Compagnie - Association INK, Ira Kodiche assurera une Master Class pour un public scolaire secondaire.

Article 3 – Conditions financières

En contrepartie de la Master Class **l'Organisateur** versera au Titulaire des droits la somme de : **Neuf cent euros - 900€ TTC.**

Les modalités de règlement sont les suivantes : règlement par virement bancaire banque crédit mutuel à compter de la réception de la facture. (RIB) .

Article 4 – Obligations des parties

L'Organisateur, s'engage à assurer les conditions techniques et matérielles nécessaires au bon déroulement de la Master Class La Compagnie - l'association INK, garantit être titulaire des droits nécessaires (éventuellement projection d'images) et la présence d'Ira Kodiche accompagnée de 1 ou 2 danseurs.

Article 5 – Annulation

En cas d'annulation par l'une des parties pour un motif autre qu'un cas de force majeure, les parties se rapprocheront afin de déterminer les éventuelles indemnités applicables.

Article 6 – Litiges

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention relèvera de la compétence des juridictions françaises.

Fait à Villejuif le

Signatures des parties suivies de la mention bon pour accord

L'Organisateur CCAS de Sarcelles

La Compagnie - L'association INK